Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

FAITS DIVERS

RÉCEPTION

—DE—

Mme Vve JEFFERSON DAVIS

Il y a quelques jours à peine nous fêtions la fille du général Lee ; aujourd'hui c'est à la veuve du Président Jefferson Davis que se sont adressés les hommages d'une assemblée nombreuse et très choisie.

Beaucoup de jeunesse, car si les pères ne sont plus, les fils les ont remplacés dans l'accomplissement d'un devoir sacré et dans l'expression d'une gratitude sincère pour l'auguste veuve, si cruellement éprouvée. Le but du voyage de Mme Jefferson Davis a été une œuvre pie: la donation généreuse de Beauvoir. Dorénavant on y prendra soin des victimes de la guerre.

Las ! tout donne à penser que ces victimes se multiplieront, les épidémies aidant et les inventions modernes perfectionnant les moyens d'attaque et de défense ! Que sera la guerre de demain, on frémit d'y songer.

De très belles toilettes, où les robes montantes et sombres des dames âgées font ressortir les teintes amorties des robes des jeunes filles. Les Grays sont un peu partout, très fiers de paraître en uniforme dans cette chaleureuse réception, offerte par la sympathie générale à Mme Jefferson Davis. On dirait un élégant Five O'clock Tea, donné dans une serre énorme, qu'égalent les étendards confédérés aux trois couleurs, pareilles à celles de la France.

Chœur patriotique d'hommes à l'ouverture de la séance : les cris, les hourrahs, les sifflets prouvent l'enthousiasme des spectateurs. Après un pot-pourri d'airs nationaux de genres variés, Mlle Florence Huberwald chante, au piano, deux airs d'un caractère tout local et de circonstance : c'est Dixie qui a eu les honneurs des nombreuses manifestations d'usage. Un autre pot-pourri d'airs américains, joués par l'orchestre a fait perler des larmes dans les yeux des vieillards, qui vivent de souvenirs : c'est le Home, Sweet Home.

Le silence s'est fait instantané et comme recueilli, quand M. Paul Capdevielle a prononcé le discours suivant, d'une voix tantôt ferme, celle du soldat, qui se ressouvient d'un glorieux passé ; tantôt émue, celle du compagnon d'armes, du chef qui a donné l'exemple, et qui a perdu, dans la mêlée, des amis bien chers, tombés du champ d'honneur, pour le triomphe d'une cause qu'ensemble tous ont soutenue avec conviction :

Madame,

La réunion de l'Association Commémorative des Vétérans Confédérés et des citoyens de cette ville, a lieu ici ce soir, pour saluer votre retour à la Nouvelle-Orléans après une longue absence.

Votre naissance comme dame du Sud, vos hautes relations et l'élévation ainsi que les charmes de votre caractère, par eux-mêmes, donnent à cette toute gracieuse fête intime, non seulement de l'à-propos, mais rendent heureux tous ceux qui y prennent part.

Cette soirée doit être empreinte d'un sentiment d'une inexprimable tendresse, à cause de votre identification avec M. Jefferson Davis comme sa chère compagne au milieu de nous. Son caractère sans tache, comme homme du Sud valeureux et accompli, son talent oratoire, ses services dans le Ministère et sur les champs de bataille, mais surtout son commandement de la Cause du Sud lui ont assigné une place dans l'Histoire à laquelle nul autre ne saurait prétendre, et jamais hommage assez flatteur ne sera rendu à ses brillantes qualités.

Un peuple brave et dévoué comme le nôtre n'oublie pas que lorsque M. Davis revint ici, la paix venait de mettre fin aux horreurs de la guerre, il salua notre ville comme la "Glorieuse Nouvelle-Orléans" ; et quand Dieu l'appela à Lui, c'est ici que sa brillante carrière s'est terminée, c'est ici aussi que sa dépouille mortelle repose et que les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire par de grandes funérailles.

Donc, à cause de vous, comme à cause de sa mémoire que nous honorons, chère Madame Davis, je vous souhaite, au nom de la Ville de la Nouvelle-Orléans, la plus cordiale et la plus affectueuse bienvenue.

Ça été l'hommage le plus sincère, le plus cordial, le plus aimable. Cela devait être. Buffon a dit, avec raison : "Le style, c'est l'homme." On peut dire de M. Paul Capdevielle :

"Les actes de sa vie justifient ses paroles, marquées du sceau de la droiture et de la vertu civique.

Affaire Flower.

Le jury ne continuera cette affaire que lundi. M. L. Adams base sa défense sur ce que le seul témoignage donné contre lui est l'aveu de Flower. Il n'admet point que ce soit une preuve pour la poursuite. La défense a requis les témoignages des Juges Nicholls et Blanchard en ce qui concerne l'honorabilité de Flower. Elle nie l'évidence de l'envoi de $5,000 à J. O. Payne, le courtier de New York.

Le jury, samedi matin, a demandé de se retirer un instant pour discuter au sujet de la tâche qui lui incombe.

Le juge Howe, répondant au défenseur, a cité nombre de cas dans lesquels ses allégations sont détruites.

Visiteurs nouveaux.

M. Wm Steinwedell, de Quincy, Ill., ex-secrétaire de la Brasserie des frères Dick, trésorier du Tellico Flour Mill Co., directeur des Compagnies de gaz et de l'éclairage par l'électricité, président de l'Arrow Rock Mining and Milling Co., accompagné de son fils Georges, s'est inscrit à l'hôtel St-Charles. M. Steinwedell jeune est un gradué de l'Université de Champagne, à Champagne, Ill., et l'associé de son père. Il va faire une station à Silver City, N. M., pour sa santé.

M. Steinwedell s'est enthousiasmé à la vue des progrès faits par le Sud, et des nombreuses occasions variées qu'on a de s'y enrichir.

Pris en flagrant délit.

Le nègre John Lewis est entré samedi dans un car au dépôt de l'Illinois Central ; il a pris charge des effets de William Pierce, employé chargé du nettoyage des cars ; mais il se préparait à déguerpir avec ces vêtements quand le detective Littleton et l'agent Murphy lui ont coupé la retraite et l'ont arrêté.

CORRESPONDANCE.

Patoutville, Lne., 8 mars 1902.

Lundi soir, 3 de ce mois, a eu lieu la bénédiction du nouveau Chemin de Croix, donné à l'église de Patoutville, par les chefs des familles ci-après nommées : Gustave Derouen, Léonce Landry, Aristide Delahoussaye, Ulysse Landry, Joseph Décuir, Onésiphore Hébert, Alexis Butaud, Edwin Davis, Hubert Landry, Gabriel Olivier, Ulinor Hébert, Préval Bonin, Saintville Boutté, Ovide Brousaard.

Les quatorze tableaux composant le Chemin de Croix sont d'un beau travail, sobrement décoré et représentant avec exactitude historique, soit les scènes et les personnages, soit le paysage même où se déroula le drame sanglant de la Passion du Christ.

Ils sont en terra-cotta et de très haut relief, et font honneur à la maison Froc-Robert, de Paris, où ils ont été acquis et faits par l'entremise de Benziger Bros., de Cincinnati.

C'est une heureuse acquisition pour cette petite église de mission, et comme un complément aux autres ornementations et statues qu'elle possède dans son intérieur, sans que son extérieur ne le laisse supposer. Nous félicitons les généreux bienfaiteurs de cette marque de piété et de bon goût.

La cérémonie de l'inauguration était présidée par le curé de Lafayette, doyen de cette région, assisté d'une dizaine de prêtres venus des alentours : Rév. J. P. Ponchon, de Charenton ; Rév. A. Théhault, de St-Martin ; Rév. A. Vandebilt, de Delcambre ; Rév. M. Bard, de Jeannerette ; Rév. Langlois, de Pont Breaux ; Rév. J. Fronn, d'Ibérie ; Rév. Bollard, de Lafayette.

En l'absence du Rév. P. M. Jouan, curé d'Ibérie, qui devait faire le discours d'usage, le prêtre de la paroisse, dans une courte et claire instruction, a annoncé la cérémonie et sa signification, puis a expliqué tout ce qui se rapporte à la dévotion du Chemin de Croix et au mode de le faire pour obtenir les indulgences qui y sont attachées.

L'église et l'autel, décorés par les soins de M. Fred. Achez, offrait un magnifique coup d'œil.

Vers le soir les ecclésiastiques se sont retirés chez les hôtes qui, par leur générosité, suppléaient à l'exiguité du presbytère. Et de bonne heure le lendemain matin, les trois autels de l'église étaient occupés jusqu'au moment du service solennel pour les prêtres défunts de la paroisse qu'a également célébré le Très Rév. Forge, en présence de nombreux fidèles qui, presque tous, ont communié et prié ensemble pour leurs prêtres morts et les bienfaiteurs de leur église.

En somme, deux cérémonies grandioses et touchantes du culte catholique et si pleines de religieuse simplicité.

On nous dit qu'une très belle statue du Christ au tombeau, puis une de St-Joseph vont aussi être inaugurées prochainement. On dit !

Mais on voit par les travaux et les mouvements que le superbe Calvaire de bronze, qui doit s'élever sur le haut tertre du cimetière, sera à sa place bien vite. Quels sont les donateurs ? On commence à s'en douter par l'absence de quelques noms dans la liste d'aujourd'hui !!!!

Cette fois, prêtres et fidèles seront plus nombreux encore et nous ne doutons pas que la fête ne soit belle.

Une maîtresse de maison devrait savoir cuire pour pouvoir diriger ses subordonnés.

Venez apprendre à le faire.

New Orleans Lighting Company, Salle des Odd Fellows, 532 rue du Camp.

Négligence regrettable pour tous.

O. H. Applegate cherche des souscriptions à des ouvrages littéraires ou artistiques illustrés. Il réclame à M. Grunewald, dans l'hôtel duquel il s'est logé, vers le 1er février 1902, $300 de dommages. Il a dépensé $55 de publicité, rendue inutile, parce que la négligence du service ne lui a pas permis de recevoir ses clichés exactement.

Ce n'est que, sur sa réclamation, qu'il a pu obtenir un nouvel envoi de la maison, qui les fait faire, quoiqu'il a appris que dès le 17 février, un envoi lui avait été adressé et avait été reçu à l'hôtel Grunewald, sans qu'on le lui eût remis.

Lait falsifié.

L'inspecteur du bureau de santé s'est rendu à la cour du juge Marmouget hier matin et y a formulé une plainte contre J. Maley, un laitier qui vendait du lait falsifié.

Volé.

W. J. Smith, qui demeure rue du Camp 1516, se trouvait dans un car de la ligne Magasins, l'avant-dernière soirée, lorsqu'un inconnu qui occupait un siège à côté de lui, lui a volé sa montre.

DÉCÈS.

DEGIOANNI— Décédé samedi, 8 mars 1902, à 2.30 heures P. M., âgé de 49 ans, Mme CHARLES DEGIOANNI (née Julie Broca), native de France. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 9 mars 1902, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 2002 rue d'Orléans, coin Prieur.

MAUBERRET—Décédé hier matin 8 mars, 1902, à 8.15 heures, âgé de 66 ans, AMÉDÉE MAUBERRET. Ses amis et connaissances ainsi ceux de la famille, les membres de la Firemen's Charitable and Benevolent Association, Crescent Regiment, Company E, Twiggs Guards, Holmes Battery, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 1.30 heure p. m., de la résidence de son frère Victor Mauberret, No 1813 avenue Bienville, entre Derbigny et Roman.

Enterrement au Cimetière St-Louis, coin Claiborne et St-Louis.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

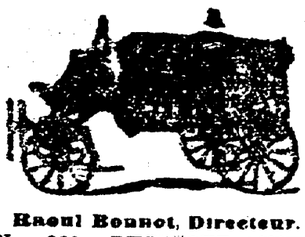

Raoul Bonnot, Directeur.
No 628 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 952.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Cuisinière de premier ordre, bons gages place permanente, s'adresser immédiatement avec recommandations, 2002 avenue St-Charles, ang'e St-André.
9 mars—1f

DIVORCES également et promptement obtenus : références : Banques et éminents avocats du Sud. Western Law Association, P. O. Box 76, Omaha, Neb.
9 mars—12 dim

DEMANDE—Une personne responsable sachant coudre parfaitement pour servir de grands enfants. 4730 rue St Charles.
8 mars—2f

Demande—Hommes pour apprendre le métier de barbier; 8 semaines complètes, constante pratique, instructions expérimentées, outils et fournitures fournis; positions garanties. Ecrivez pour renseignements, Moler's Barber College, Dallas, Texas.
28 fév—15f

ON DEMANDE—Des messieurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien élevés et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage rue Baronne.
5 sept—

CARRERE vendra vos propriétés rapidement à 2 0/0. Pas de ventes, pas de charges.—806 Perdido. 1 oct—dim

ENDOSSÉ PAR
LA PROFESSION MÉDICALE

VIN MARIANI

Tonique Fameux
Dans le Monde Entier

L'EVIDENCE soumise prouve clairement que la profession médicale aussi bien que tous ceux qui ont fait usage du Vin Mariani le déclarent

SANS EGAL,

ABSOLUMENT SUR ET DIGNE DE CONFIANCE.

Tous les Pharmaciens.

Refusez les Substituts.

Arrestation.

Rasmus Troldah, sous le coup d'une accusation de détournement à Chicago, a été arrêté hier soir à l'angle des rues Canal et Remparts par les détectives Kerwin et Littleton.

Mort subite.

Peter Butler, un homme de couleur âgé de 44 ans, est mort subitement l'avant-dernière nuit en sa demeure, rue St. Claude, 1752. Le coroner a fait la levée du corps.

HOPITAL DE CHARITE.
Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1902.
SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENT DE LAIT, CHARBON ET GLACE.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi, JEUDI, le 20 mars pour approvisionnements de lait, charbon et glace, pour une année, du 1er avril prochain, d'après les spécifications enregistrées dans le bureau du Secrétaire. De solvables sécurités seront requises des soumissionnaires acceptés.

Le Bureau des administrateurs se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées pour l'article soumissionné et déposé avec

EDWIN MARKS,
8 mars—8 an 20 inc Secrétaire et Trésorier.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St Charles.
Le 26 février 1902.

La Compagnie du Chemin de Fer Orléans a notifié la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles qu'à partir de et après le 1er mars 1902 elle se retirera de leur arrangement pour l'échange de transferts entre passagers.

En conséquence, c'est avec regret, que je notifie le public de cette discontinuation.

ALBERT G. PHELPS,
28 fév—7f Président.

Bureau du State Board of Assessors,

Paroisse d'Orléans
Chambre 15, Hôtel de Ville
Nouvelle-Orléans, Lne, le 1er mars 1902.

Toutes les personnes sujettes à être taxées sur n'importe quel genre de propriétés foncières ou mobilières sont par le présent notifiées, conformément à la loi, que l'assessement pour l'année 1902, dans les divers districts de cet assessment de la paroisse d'Orléans, ont été complétés et la liste sera exposée à ce bureau du 1er mars au 20 mars 1902, tous deux inclusivement de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., (les jours fériés exceptés). Tous les contribuables sont instamment invités de se prévaloir de l'occasion de faire connaître leurs objections à n'importe lequel des assessements et de s'assurer de la correction de la manière prescrite par la loi.

MARTIN BEHRMAN,
Président.
GEO. C. DAWKINS, Secrétaire.
1er mars—10f

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Chambre 20, Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 1er avril 1902, pour les travaux séparés suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

1er Un canal ouvert et bordé sur Léonidas de Spruce à Claiborne, et sur Lowerline de Jeannette à Claiborne, et un canal ouvert et sans bordure sur Claiborne de Léonidas à Dublin.

2me Un canal ouvert et bordé sur l'avenue Nashville de Remparts à la rue Claiborne.

3me Un canal ouvert sans bordure sur l'avenue St Bernard de Claiborne à la rue Broad, et sur Broad de St Bernard à la Pumping Station No 3.

Tous ces contrats sont séparés et les soumissions doivent être faites séparément pour chacun d'eux.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt en argent ou d'un chèque certifié de $250.

Le contrat exigera un bon d'un quart du montant auquel sera estimé le travail.

Toutes les soumissions devront se conformer à et comprendre tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé à celui dont la soumission sera la moins élevée, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY,
Président.
IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, Lne, 27 février 1902.
28 fév—30f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

—:o:—

Benjamin Rosenberg vs Mme Josie Waters ou Rose, veuve de Charles Mayers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 8,026—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon dépôt-entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 18me jour de mars 1902 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison et effets de ménage, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. X. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité. Thro. Cotonio, avocat pour le plaignant.
9 mars—9 14 18

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie
Un Hôtel Moderne de Première Classe.
Taux—Plan Américain, $3.00 et au dessus ; plan Européen, $1.50 et au-dessous
Sur application l'on prépare les fêtes de Soupers, Réceptions et Banquets.
Départements de Bains ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.
A. R. BLAKELY & CO., Limité,
Propriétaires.
15 nov—6m

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

LA JOLIE RESIDENCE NEUVE,
Cottage Simple
725 Rue Sud Robertson,
Entre les rues Cypress et Julie.
Contenant cinq chambres extra grandes plâtrées, tapissées et lambrissées, grandes cours sur le côté et dans le fond la cour du côté briquetée. Joli et agréable voisinage.

Succession de Mme Margaret Baehm
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 66 999.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 15 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 639 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 6 mars 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Magnolia, Cypress et Julie, et mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Locust, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la adjudication jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur ; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.
9 mars 9 16 23 30—avril—6 13 19

Jacob A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de William Thomas.
No 66,751—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 626 Allée Commerciale, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour ci-dessus nommé, Division E, daté et signé le 21 février 1902, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir :

Six lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 102 du vieux plan maintenant numérotée sur le nouveau plan du septième district, lequel îlet est borné par les rues Jackson maintenant General Ogden, Mary maintenant Eagle, Septième maintenant Hickory et Cohn [désigné sur un plan annexé à la vente faite par B. N. Fortier à Lyle Bell, passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire le 30 mai 1872 par les Numéros un, deux, trois, quatre, cinq et vingt quatre et mesurant comme suit, à savoir : Lots Nos un, deux, trois, quatre et cinq, ayant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No un formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory. Le lot No vingt quatre mesurant trente pieds de face à la rue Hickory sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles et se trouve immédiatement à l'arrière des lots un à cinq, acquis par le défunt de B. N. Fortier, par acte pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, le 8 octobre 1872.

Conditions—Comptant un dépôt de 20 0/0 au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville pour 1902 en plus et au cas de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham & Cunningham, avocats.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 à date

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE
Sept lots de terre dans le Troisième District
Vente en partage, à l'encan, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi,
A la Bourse des Ecanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.
Dans l'affaire de Fred Kuhne vs François Carlon.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division B—No 65 012.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 mars 1902, et d'un ordre signé le 7 mars 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désignés par les Nos douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix huit, îlet No 25, maintenant No 782, borné par l'avenue Lafayette, les rues Prosper, Solid Ile et Port, lesdits lots mesurant, d'après un plan dressé par Joseph Piké, voyer, de la date du 18 mars 1836, comme suit, à savoir :

Lots 12, 13 et 14, ayant chacun quarante trois pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur une profondeur de cent cinq pieds ; lot No 15 à quarante trois pieds six pouces de face à la rue Soudelle sur cent cinq pieds de profondeur et face à l'avenue Lafayette ; les lots 16, 17 et 18 ayant chacun quarante trois pieds huit pouces de face à l'avenue Lafayette sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres de R. I., faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars — 9 16 23 30 — avril 6 10

E. A. Carrère.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE,
MERCREDI, 26 MARS 1902, A MIDI,
1215 RUE GIROD,
Entre les rues Saratoga (Bassin) et Franklin.
Joseph Valenti vs Annie Carusso et als.
No 66,315—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MERCREDI le 26 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 7 janvier 1902, et signé le 14 février 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, St Pierre, Hevia et St John, désigné par le No seize (16), mesurant, en mesure anglaise, vingt huit (28) pieds, sept (7) pouces, six (6) lignes de face à la rue Girod sur une profondeur entre lignes presque parallèles de cent dix (110) pieds et vingt huit (28) pieds sept (7) pouces, trois (3) lignes en largeur dans le fond d'après le plan dressé par Louis H. Hille, voyer daté le 9me jour de janvier 1845, déposé en l'étude de A. Chapelis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages contenant vestibule, galerie et quelques huit chambres. Dans la cour sont des hangars, etc., allée pour wagon sur le côté et hydrant.

Termes et conditions—Comptant ; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. Garland Dupré, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
J. C. Henriques, avocat
23 fév—23—mars 2 9 16 23 24 25 26

AVIS.

Aux actionnaires de la New Orleans Butchers Co-operative Hide and Tallow Co. Ltd. Vous êtes par le présent notifié qu'une réunion générale des actionnaires sera tenue le 14 mars 1902, à 3 heures p. m. aux bureaux de la compagnie pour amender les articles 1 et 10 de la Charte.

BEN. ABADIE, Assistant-Secrétaire.
12 fév—30 f

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 1er avril 1902.

SUCCESSION DE HENRY HERZOG ET ELIZABETH HERZOG, SA FEMME, CONSOLIDEE.

No 66,064 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 1er avril 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13me jour de février 1902 et signé le 19me jour de février 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire en ceci ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, il sera vendu, la ci-après décrite propriété, à savoir :

(1) Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, autrefois Faubourg Darcantel, dans l'îlet borné par les rues Français, Solon, Union et Caton, désignés par les Nos 129, 130, 131, 132, 133, îlet No 2343 sur le plan original fait par le voyer de ville le 2 mai 1832 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire. Lesdits ayant en mesure anglaise les dimensions ci-après, à savoir : Les lots Nos 129, 130, 131, 132 et 133, dans l'îlet No 20, ayant chacun cinquante trois pieds, trois et demi pouces de face à la rue Français et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent cinquante quatre pieds six pouces, le lot No 129 formant le coin des rues Français et Caton. Lesdits lots sont décrits d'après un plan dressé par P. N. Judice, I. C., sous la date du 1er janvier 1866, déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire.

(2) Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Faubourg Darcantel, maintenant le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos un à vingt quatre inclusivement dans l'îlet No 2886, borné par les rues Pélopidas, Solon, Bagatelle et l'avenue St Antoine, d'après le plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 16 février 1861, et déposé comme plan No 60 en l'étude de A. E. Bienvenu ancien notaire ; les lots Nos 1 à 24 inclusivement mesurant ensemble trois cent vingt pieds de face sur chacune des deux rues Bagatelle et avenue St Antoine, deux cent soixante dix pieds, sept pouces de face à la rue Pelopidas, et deux cent vingt pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Solon.

(4) Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 2850 borné par les rues Solon, Caton, Bagatelle et l'avenue St Antoine, fait par F. N. Tourné, architecte, et mesurant ensemble deux cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Bagatelle, cent quatre vingt cinq pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Solon, et deux cent quatre vingt dix sept pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne courant de la rue Solon à la rue Bagatelle, le tout en mesure américaine.

(5) Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Darcantel, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 de l'îlet No 46, maintenant îlet 3040, borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Pelopidas et Livingston, sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 28 novembre 1850, déposé en l'étude de A. A. Badouin, ancien notaire, lesquels lots de terre sont contigus et ont d'après ledit plan les ci-après dimensions, à savoir : Les lots 6, 7, 8 et 9 trente cinq pieds six et demi pouces de face à la rue Bagatelle sur cent quinze pieds de profondeur, et le lot No 10 à quarante pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Livingston, sur cent soixante pieds de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Bagatelle et Livingston.

Les améliorations comprennent trois grandes écuries, chambres à fourrage, etc., contenant emplacement pour environ 45 têtes de bétail.

(6) Douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, désignés par les Nos 111 à 122 inclusivement et comprenant tout l'îlet No 32, maintenant îlet No 2849 borné par les rues Caton, Bagatelle Solon et Union, le tout d'après un devis annexé à un acte d'achat de ladite propriété passé pardevant James Fahey, ancien notaire, daté le 23 septembre 1876.

(7) Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant l'îlet triangulaire No 18, maintenant 2660, borné par les rues Touro (ancien nement Union), Foy et le Chemin de Gentilly, désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant comme suit à savoir : Le lot No 1 mesurant trente quatre pieds de face à la rue Foy, cinquante deux pieds dix pouces de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur sur la ligne séparant du lot No 2 de cent onze pieds six pouces et deux lignes et une profondeur en façade à la rue Touro, [autrefois Union], de cent cinquante et un pieds onze pouces et trois lignes ; et le lot No 2 mesurant quatre vingt treize pieds, neuf pouces et une ligne à la rue Foy, cent onze pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 1 et cent quarante cinq pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur en façade au chemin de Gentilly le tout d'après un plan fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 21 novembre 1901, et annexé à l'inventaire dans la succession de Henry Herzog, pardevant William Renaudin, notaire, à la date du 23 octobre 1901.

(8) Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 2357 borné par les rues Pelopidas, Bourbon (autrefois Bagatelle) Senat (autrefois Solon) et Touro (autrefois Union), ledit îlet est subdivisé en vingt-quatre lots désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, sur un devis de certificat d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer daté le 30 novembre 1901, annexé à un inventaire dans la succession de Henry Herzog, pardevant Wm Renaudin notaire à la date du 23 octobre 1901, d'après lequel dit devis on arpentage lesdits lots mesurant comme suit, à savoir : les lots 1 à 10, inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Touro, (autrefois Union) le même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Touro et Senate et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Touro et Pelopidas, les lots 11 et 12 sont contigus et mesurant chacun trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Pelopidas, la même largeur dans le fond, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 13 à 22 sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle) la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Bourbon et Pelopidas, et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fourbon et Sénat, et lots 23 et 24 sont contigus et mesurant chacun trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Sénat [autrefois Solon], la même largeur d